

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 39 (1931)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Quatrième concours des samaritains vaudois à Lausanne le 7 décembre 1930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Unsere Lunge atmet in 24 Stunden durchschnittlich 500 Liter Sauerstoff ein und mehr als 400 Liter Kohlensäure aus. Sie arbeitet unbewußt. Täte sie dies nicht, so würden wir alle während des Schlafes ersticken.

Magen, Nieren, Leber, Milz und Galle bedeuten, jedes Organ für sich, eine kleine chemische Fabrik, die mit erstaunlicher Genauigkeit ihre besonderen Aufgaben erfüllt und die Säfte erzeugt, die für den Körper nötig sind. Erst wenn eines der Organe einmal aussetzt, das heißt, wenn wir krank werden, ahnen wir das Geheimnis der tätigen Kräfte in uns, die aus uns zum Teil noch unbekannten Gesetzen in unserem Körper wirksam sind.

Und was gilt ein Menschenleben? Auf der Erde stirbt in jeder Sekunde ein Mensch; an einem Tage sterben fast 90 000 Menschen, und es würde schlecht um uns bestellt sein,

wenn nicht die Weisheit der schaffenden Natur durch die Zahl neuer Geburten, die im Durchschnitt etwas höher ist als die Zahl der Todesfälle, hier in sorglicher Weise einen Ausgleich geschaffen hätte.

In einem eigenartigen Zuge haben wir hiermit eine Reise durch das Kunstwerk unseres Körpers gemacht und gesehen, welche wunderbaren und geheimnisvollen Vorgänge und Kräfte in uns während unseres ganzen Lebens tätig sind. Schütze deshalb eiu jeder seinen Körper mehr denn je vor schädlichen Einflüssen, damit wir hoffen dürfen, durch ein Leben nach gesundheitlichen Grundsätzen den Zeitpunkt noch recht weit hinauszuschieben, an dem wir an die Grenze treten und uns zur Ueberfahrt bereit machen müssen

“ — — in das unbekannte Land,
aus des' Gefild' kein Wandrer wiederkehret”.
(„Der deutsche Kolonienführer“.)

Quatrième concours des samaritains vaudois à Lausanne le 7 décembre 1930.

Dimanche 7 décembre a eu lieu au Lausanne-Palace le 4^e concours annuel organisé par la section des Samaritaines de Lausanne, sous la présidence de M^{me} Quinche. Dix localités du canton étaient représentées et treize groupes ont concouru. Bex un groupe, Chernes deux, Coppet deux, Lausanne deux, Montreux un, Nyon deux délégués, La Tour-de-Peilz un groupe, S^{te}-Croix un délégué, Vevey deux groupes, Yverdon deux.

Le jury était composé des docteurs A. Guisan (Lausanne), de Marval (Neuchâtel), de la Harpe (Vevey) et de M. Aug. Seiler, vice-président de l'Alliance suisse des Samaritains. Les docteurs Bettex et Parlatto (La Tour) ont assisté au concours pendant une partie de la matinée.

Il s'agissait d'un accident. Voici la composition présentée aux concurrents: « Ren-

rant d'un exercice de leur section un jour de pluie, trois samaritains trouvent à la sortie du village un side-car qui est allé s'écraser contre un poteau supportant les fils d'une conduite de lumière électrique. Le poteau est brisé, les fils traînent sur la chaussée. Le motocycliste gît sur le sol, pris dans les fils, il a une plaie saignante au poignet droit. Il ne donne pas signe de vie. L'occupante du side-car a été projetée dans un pré; elle a une fracture du tibia et du péroné droits ainsi qu'une fracture de la clavicule gauche. Les samaritains ont à leur disposition le matériel de leurs sacoches. Téléphone à 50 m.; docteur à 4 km.; hôpital et garage à 10 km. » — Quinze minutes étaient prévues pour que le travail fût accompli.

Commencé à 9 h. 30, le concours des treize sections inscrites s'achevait à 1 h. 05.

Un dîner de plus de 100 couverts réunit les samaritains. La Croix-Rouge lausannoise était représentée par M. Butticaz et M^{me} Kohler; le Service de santé par MM. Chapallaz et Porchet.

A 3 h. 1/4 eut lieu la démonstration pratique de l'accident, préparée par les docteurs et exécutée par la section d'Yverdon (groupe II). Le Dr de Marval, prenant la parole au nom du jury (qu'il a présenté aux sections comme n'étant pas formé des « premiers imbéciles venus ») fit une critique sévère, juste, bienveillante et spirituelle du travail accompli. Reprenant la supposition de point en point, il en fit remarquer les embûches: fils électriques, la pluie, les fractures de la blessée, deux à droite, une à gauche; la plaie saignante du poignet de l'électrocuté et qui n'était qu'une petite hémorragie veineuse. Ensuite, le Dr de Marval s'attacha à démontrer avec une exactitude minutieuse les défauts et qualités du travail des différents groupes. La supposition présente deux caractères bien distincts: une personne inanimée, c'est le plus important, ce qui presse le plus — une autre personne souffrant de fractures distinctes. Le Dr de Marval souligne que la répartition du travail se fait mal, les chefs de groupes ne savent pas donner des ordres précis — au téléphone, les renseignements manquent de clarté, il faut que le message soit court et exact — la pratique de la respiration artificielle a laissé à désirer, on ne sait pas encore la faire — aucune section n'a dégraffé le col de l'électrocuté — pour la plaie au poignet, aucun samaritain n'a eu l'idée d'employer la cartouche de pansement — se rappeler que tout vêtement mouillé est un conducteur de courant — après avoir pratiqué la respiration artificielle, ne pas laisser assis au bord de la route sans le secourir un blessé, risquant ainsi de l'exposer à un frisson qui l'em-

porterait d'une pneumonie, mais le protéger de la pluie et du froid.

Le Dr de Marval estime que les pansages ont été assez bien faits quoique certains capitonnages aient été un peu bizarres. Les transports se sont assez bien effectués, mais il y manque le commandement, la précision. — Pour la fracture de la clavicule, fixer le bras en arrière avec un triangle. — Transport de la blessée du side-car du côté de la jambe cassée, car le côté fracturé de la clavicule est certainement plus douloureux. Conclusion: il y eut du travail satisfaisant, mais il reste beaucoup à faire.

Coppet (présidente M^{me} Mercier) a obtenu 17 points sur un maximum de 20; mais c'est la section d'Yverdon qui, avec 19 points, a fait le travail le plus soigné, le mieux commandé sous la direction de son moniteur, M. Grieder.

Un thé terminait la journée. M. Aug. Seiler, vice-président de l'Alliance suisse des Samaritains, adressa des remerciements au Dr de Marval pour avoir accepté la présidence du jury et assumé la tâche toujours ingrate de critique, dont il s'est acquitté avec la compétence qui le distingue. Remerciements au Dr Guisan, toujours dévoué à la cause samaritaine; à M^{me} Quinche, son comité, sa section; au Dr de la Harpe, qui eut le plaisir de retrouver parmi les moniteurs et les monitrices plusieurs de ses élèves. M. Seiler recommanda ensuite aux sections présentes de reprendre la supposition du concours, de la refaire, de l'exercer en se souvenant des critiques du Dr de Marval. M. Seiler insiste sur l'importance de la respiration artificielle, il prie moniteurs et monitrices d'exiger le commandement lors de chaque exercice, de l'exiger clair, précis, fait avec sang-froid. M. Seiler adresse un salut de bienvenue aux deux jeunes sections de

Chernex et Montreux et aux jeunes sarmatins qui prennent part au concours pour la première fois. Il remercie toutes les

sections de leur effort, les encourage à persévérer et fait des vœux pour leur prospérité.

XXX

Accidents du travail et de la circulation.

Les recherches qui ont été faites pour établir les causes des accidents du travail et de la circulation ont mis en évidence le rôle très important joué par de légères altérations des fonctions mentales. Une méconnaissance du danger, un contrôle insuffisant des perceptions et des mouvements sont souvent à la source d'un accident qui eût pu être évité. Ces lacunes se présentent souvent chez des enfants qui ignorent le danger, chez des jeunes gens irréfléchis et chez des personnes peu douées et dénuées de présence d'esprit.

Le défaut de contrôle des sens et des actes peut résulter d'une grande fatigue; aussi est-il de toute importance d'éviter le surmenage du personnel des chemins de fer. Une barrière laissée ouverte, une confusion de signaux, une fausse manœuvre d'un conducteur de locomotive peuvent n'être que la conséquence d'un état de fatigue. Les statistiques des accidents du travail montrent que le travail exécuté pendant les heures supplémentaires entraîne plus d'accidents que le travail des heures normales.

Le plus souvent, l'altération de la faculté de contrôle est due à la consommation d'alcool. Il est évident qu'une ivresse, même légère, expose à des accidents. Mais ce que l'on sait moins, c'est que la consommation d'alcool, même à des doses en apparence inoffensives, exerce sur les fonctions supérieures du cerveau de l'homme une action paralysante. Cette action confère à l'individu le sentiment qu'il est devenu plus fort, plus adroit; pure illusion due à une diminution du contrôle de soi-même. Sous l'effet d'une très légère im-

prégénation alcoolique, l'homme le plus sain et équilibré ne se voit plus exactement tel qu'il est, il ne perçoit plus l'obstacle à éviter avec la même promptitude et la même précision que s'il n'avait pas pris d'alcool; à l'instant du danger, ses mouvements s'exécutent avec un retard ou un manque d'exactitude qui peuvent entraîner un accident.

C'est en raison de ces faits que le grand industriel américain Ford déclare que l'industrie moderne exige l'abstinence totale des ouvriers comme celle des chefs. Pour la même raison, les entreprises de taxis cherchent de plus en plus à recruter leur personnel dans les milieux abstinents.

Une autre mesure, capable de réduire le nombre des accidents, relève des services judiciaires. Un procédé chimique simple et sûr permet de déceler la présence d'alcool dans le sang, l'haleine et l'urine, de déterminer ainsi la part prise par l'alcool dans la production d'un accident et d'établir les responsabilités. Un automobiliste qui a renversé un piéton se défend en affirmant que celui-ci était ivre. Dit-il vrai ou est-ce lui qui avait bu? Un examen de laboratoire exécuté dans les premières heures après l'accident sur ordre de la police tranchera le litige.

Les causes des accidents étant mieux connues, on peut espérer voir diminuer leur fréquence. Mais il y a beaucoup à faire pour réaliser ce progrès et il est essentiel que tout conducteur de véhicule, comme tout travailleur manuel, sache comment il peut conserver à son corps sa robustesse et à son esprit ses capacités de concentration et de plein contrôle de ses actes.